



## CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997.

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment :	<b>Appartement</b>
Nombre de Pièces :	<b>3</b>
Etage :	<b>4ème étage</b>
Numéro de lot :	<b>NC</b>
Référence Cadastre :	<b>NC</b>
Adresse :	<b>1 rue DE LA PREFECTURE 06000 NICE</b>
Propriété de :	<b>CONSORTS FABRON 10 IMPASSE DES CERVIANNES 13002 MARSEILLE - 2EME</b>
Mission effectuée le :	<b>09/08/2017</b>
Date de l'ordre de mission :	<b>09/08/2017</b>
N° Dossier :	<b>FABRON 2825 09.08.17 C</b>
<b>Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :</b>	
<b>Total : 92,04 m<sup>2</sup></b> (Quatre-vingt-douze mètres carrés zéro quatre)	

## B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface Loi "Carrez"	Surface Hors Carrez
Entrée	4ème	6,40 m <sup>2</sup>	0,85 m <sup>2</sup>
Séjour	4ème	27,62 m <sup>2</sup>	0,35 m <sup>2</sup>
Chambre n°1	4ème	18,72 m <sup>2</sup>	0,34 m <sup>2</sup>
Chambre n°2	4ème	7,85 m <sup>2</sup>	0,75 m <sup>2</sup>
Salle de Bains	4ème	5,32 m <sup>2</sup>	0,34 m <sup>2</sup>
Salon	4ème	14,48 m <sup>2</sup>	0,73 m <sup>2</sup>
WC	4ème	2,00 m <sup>2</sup>	
Cuisine	4ème	9,65 m <sup>2</sup>	0,64 m <sup>2</sup>
Terrasse1	4ème		7,22 m <sup>2</sup>
Balçon	4ème		5,65 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>92,04 m<sup>2</sup></b>	<b>16,87 m<sup>2</sup></b>

JUSTIFICATION DES SURFACES DEDUITES			
Pièce ou Local	Etage	Surface Hors Carrez	Justification
Entrée	4ème	0,32 m <sup>2</sup>	Embrasures de porte
Entrée	4ème	0,54 m <sup>2</sup>	Embrasures de porte
Séjour	4ème	0,35 m <sup>2</sup>	Embrasures de fenêtre
Chambre n°1	4ème	0,34 m <sup>2</sup>	Embrasures de fenêtre
Chambre n°2	4ème	0,38 m <sup>2</sup>	Embrasures de fenêtre
Chambre n°2	4ème	0,38 m <sup>2</sup>	Embrasures de fenêtre
Salle de Bains	4ème	0,34 m <sup>2</sup>	Embrasures de fenêtre
Salon	4ème	0,39 m <sup>2</sup>	Embrasures de fenêtre
Salon	4ème	0,34 m <sup>2</sup>	Embrasures de fenêtre
<b>Total</b>		<b>3,38 m<sup>2</sup></b>	

Annexe et Dépendance	Etage	Surface Hors Carrez
mansarde	5ème	12,00 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>12,00 m<sup>2</sup></b>

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par REFLEX EXPERTISE IMMOBILIERE qu'à titre indicatif.

**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.**

à NICE, le 09/08/2017

**Le Technicien :**  
Emmanuel Franchi

**Nom du responsable :**  
Alexandre Franchi



REFLEX EXPERTISE IMMOBILIERE  
112, Av. Ste-Marguerite "Les Oliviers"  
06200 NICE Tél/Fax 04 22 09 05 81  
Mail: [reflexpro@live.fr](mailto:reflexpro@live.fr)  
SIRET 529 233 793 00015 APE 6831Z  
RCP: GAN 808 20 288